

BULLETIN MUNICIPAL



St Vincent de Reins



2
0
1
4



N°
29

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Voici le 3ème mandat du conseil municipal, pour les enfants de St Vincent de Reins, depuis 2010.

Les jeunes de 8 à 11 ans peuvent prétendre au titre de conseillers pour 2 ans. Cette année nous avons le plaisir de vous présenter :

Rémi
Plasse

Romain
Ollivier

Grégory
Ollivier



Noémie
Nony

Ondine
Guillaume

Anaïs
Gaillard

Ces jeunes conseillers ont de nombreux projets dans la suite de leurs aînés : Continuer le journal de St Vincent de Reins, refaire un concours des maisons fleuries, aider à la propreté du village, avoir plus d'activités manuelles, lancer l'idée d'un skate-parc.

Ils vont participer aux évènements du village (11 novembre, vœux du maire), porter les colis de Noël aux aînés à l'hôpital, participer à une journée avec d'autres conseillers du Rhône à Dardilly.

Vous avez déjà pu les entendre lire une lettre d'un poilu pour la cérémonie du 11 novembre.

Visite et explications
du monument aux
morts, avec les anciens
du conseil municipal
des enfants, et
Mme Clément
de l'écomusée
de Thizy.



LE MOT DU MAIRE

Chers chères Saint Vincentaises, Saint Vincentais,

En mars dernier, vous avez élu une nouvelle municipalité, je tiens à vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée.

Comme toute nouvelle fonction, un temps d'adaptation a été nécessaire, je peux vous assurer qu'avec l'équipe en place, nous œuvrons pour le bien vivre de notre commune.

- L'accueil de loisirs « Arc en Ciel » change de directeur, Monsieur Robin CORRIOL a été recruté pour en prendre cette fonction, nous lui souhaitons la bienvenue.
- Comme il a été évoqué depuis quelques temps, une déchetterie mobile sera mise en place dans le prochain mois suite à une fermeture programmée du site actuel.
- Des travaux de voirie, tel que Le Replat, Vermorel, Biesse ont été effectués par l'entreprise Eiffage ainsi que des réfections de chaussées Lotissement Diurnay et Chez Odar.
- Je reviens sur la route du Replat, qui comme vous avez pu le constater, a fait peau neuve. Je demande aux riverains de bien vouloir stationner sur les trois parkings prévus à cet effet, de façon à ne pas gêner la circulation et laisser surtout les trottoirs libres. Merci de votre compréhension.
- La partie paysagée du caveau est sur le point d'être terminée ce qui amènera un attrait supplémentaire à ce lieu.
- L'éclairage festif a été refait à neuf avec l'implantation de quelques motifs supplémentaires.
- Des travaux de mise aux normes « accessibilité » pour les ERP (établissements recevant du public) seront prochainement engagés.

Les services publics, de santé, l'école, nos commerces, artisans, entreprises et exploitations agricoles sans oublier les diverses associations font de Saint-Vincent un village dynamique et attrayant.

Il appartient à chacun d'entre nous d'en être pleinement conscient, nous en sommes les garants.

Pour conclusion je tiens à remercier toutes les personnes qui ont consacré du temps à la rédaction et la mise en page de ce nouveau numéro.



Jean-Pierre LEITA

Maire.

BIBLIOTHEQUE

Du nouveau à la bibliothèque

Vous pouviez jusque-là surfer sur le site de la médiathèque départementale et accéder à son catalogue. Aujourd'hui vous allez en plus pouvoir faire des pré-réservations de document.

Vous devrez nous fournir vos coordonnées ainsi que votre adresse mail pour que nous puissions vous créer un compte lecteur. Dès que ce compte sera activé par les services de la médiathèque vous recevrez un mail.

La bibliothèque validera votre réservation et vous informera quand le document sera arrivé à la bibliothèque.

Une autre nouveauté l'accès via le site de la médiathèque départementale à l'autoformation en informatique avec Vodeclis.

C'est la possibilité de vous former à tous les logiciels et applications dont vous avez besoin au quotidien à travers un catalogue, en constante évolution, de plus de 15 000 vidéo-formations relatives à plus de 500 logiciels ou applications.

Avec Vodeclis, vous trouverez en quelques minutes une réponse à vos questions informatiques applicable immédiatement. C'est une méthode pédagogique unique et ce service vous est offert par le département du Rhône via la médiathèque départementale.

Comme pour le compte lecteur c'est la bibliothèque qui créera votre compte utilisateur. Vous recevrez un mail de confirmation de votre inscription vous rappelant vos identifiants. A la première connexion vous pourrez modifier votre mot de passe. Il vous faudra bien conserver ce mail pour avoir l'adresse de connexion. Nous vous conseillons de mettre ce lien dans vos favoris pour avoir un accès direct.

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser à Mireille. Nous ferons une démonstration le dimanche 18 janvier lors de la permanence.

Pour bénéficier de ces deux nouveaux services il vous suffit d'adhérer à la bibliothèque de la Commune.

Adresse du site de la médiathèque : www.mediathèque.rhone.fr

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi

De 9 heures à 12 heures

et De 14 heures 30 à 17 heures 30

Samedi De 9 heures à 11 heures

Secrétariat fermé le Mercredi toute la journée

En dehors des heures d'ouverture veuillez appeler **en cas de décès** le 06.77.91.99.66

Concernant les recherches généalogiques elles ne peuvent se faire que les jeudis après-midi de 14 heures 30 à 17 heures. Aucune photocopie des registres ne sera délivrée. Si vous le souhaitez vous pouvez prendre des photos mais sans flash. Nous ne pouvons donner suite aux demandes reçues par courrier.

Accueil de Loisirs « Arc en Ciel »



Saint Vincent de Reins



JOYEUX ANNIVERSAIRE

10 ans de bonheur !!! Juillet 2004 à juillet 2014

Trois dames réunies pour un même projet de la commune, Mireille Champalle, Solange Noilly et Nadège Gardian ... l'ouverture d'un accueil de loisirs ... dans le village à la salle des fêtes ... juillet 2004, ...

L'accueil de loisirs venait de naître ... Un gros travail administratif fait par la secrétaire de mairie Mireille Nuno, rejointe par la suite par Magalie Depierre et les conseillers municipaux, Daniel Catheland, Daniel Raffin et Marius Aulas Maire, en partenariat avec l'équipe d'animation a permis de construire au fil des années un lieu d'accueil pour les familles et les enfants reconnu et apprécié.



☑ Des projets tout au long de ses dix années avec les habitants du village ont pu être mis en place ... des activités inter générationnelles, les enfants ont appris à jouer à la pétanque avec le club dont Michel Rey, Vincent Alonzi... ont pu découvrir la pâtisserie avec Monique Fino ... Annie Suchet pour les crêpes d'Halloween, des mamans Béatrice Gaillard, Dury Isabelle, ... venues nous faire partager leur passions, des intervenants bénévoles, Judo, Vrand Romain en peinture, des échanges constructifs avec les accueils de loisirs de Cublize, avec des sorties communes, Centre Social d'Amplepuis et Thizy et la MJC d'Amplepuis avec le projet Photos ... qui ont permis de faire vivre cet accueil de loisirs dans le partage, la solidarité et l'échange de savoirs.

Merci à tous.

Celui ci est ouvert durant les vacances scolaires, Noël, automne, février, printemps et l'été juillet et une semaine fin août. Il s'adresse aux enfants âgés de 3 à 12 ans, soit en demi journée ou en journée entière, de 7h45 à 17h45.

☑ Des vacances à thème afin de permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités culturelles, sportives ... la vie en collectivité, l'apprentissage de la citoyenneté Mais aussi et surtout, un lieu à eux et pour eux ! D'accueil, de jeux, de loisirs et d'écoute...

L'équipe aujourd'hui se compose des supers nanas avec Françoise Ethievant, Solange Noilly et Maître Hugo Lefevre, en attendant l'arrivée d'un 4^e fantastique !!! ... les aventures continuent ...



Pour plus d'informations, n'hésitez pas nous contacter au 04 74 89 60 88
durant les vacances scolaires.

*Enfin un GRAND MERCI à Nadège, l'âme dynamique du Centre de loisirs
qui part vers de Nouvelles Aventures*


Agence Postale Communale de Saint Vincent



Au cœur du village, dans la rue centrale, Nadège Gardian et Maryse Pierrefeu employées communales à l'agence postale, service de proximité vous accueillent :



Horaires et jours d'ouverture

14H30 à 17H00	Lundi		Fermé mercredi		vendredi	
9H00 à 12H00		Mardi		Jeudi		Samedi

Téléphone : 04 74 89 66 85.

Pour infos : quelques changements cette fin d'année, avec un nouveau logiciel ARIS de gestion pour mieux être à votre service et à votre écoute. Pour les professionnels, une carte PRO mise en place, renseignez vous vite auprès de votre bureau.

A la poste on peut acheter, affranchir et déposer :

Timbres, courriers et colis :

- ▶ Vous pouvez trouver en vente des timbres, colissimos, lettres max, enveloppes pré-affranchies, ... et la vente de chronopost pour tout courrier urgent.
- ▶ Vous pouvez aussi venir retirer des lettres et colis en instance.
- ▶ Vous partez en vacances, déménagements, ... à la poste des facilités de gardes du courrier ou réexpédition du courrier (prêt -à-poster de réexpédition).



Effectuer des transactions financières :

Services financiers :

- ▶ Les retraits et versements : 350 € / semaine et pour un compte joint 700€ / semaine.
- ▶ Il en est de même pour les retraits par carte bleue.
- ▶ Mandat cash : il reste à 300€ par paiement ou envoi.
- ▶ Remise de chèques
- ▶ Dépôt d'argent pour les associations ou entreprises : un bordereau de remise d'espèce est à remplir.
- ▶ Pour toute commande de monnaies prévenir 15 jours à l'avance.



Levée du courrier :

- ▶ En semaine à 15h15 et le samedi matin à 10h15.



Autres services

- ▶ Vente de recharge téléphonique, et
- ▶ Vente de cartes postales du village faites par le club informatique de Saint Vincent.
 - ▶ Contacter le **Conseiller Financier** au 04 74 13 85 05/ 07 89 30 14 61, **Mme Karine Watrellos** ou votre Bureau Centre : l' Agence de Thizy au 04 74 13 85 02 (votre interlocuteur privilégié)
 - ▶ **par téléphone service financier à Lyon au 04 72 72 72 20 :**
fermeture de compte, retrait abusif, erreur ou perte de chéquier, carte bleue.

Pour toutes autres informations sur internet :



▶ La banque postale :

<https://www.labanquepostale.fr/accueil.html>, gérer vos comptes, assurances, conseils ...

- ▶ Et sur le site de la Poste, <http://www.laposte.fr/particulier>, suivez vos lettres suivis ou colis, personnalisez vos timbres pour un mariage une naissance ...

BUDGET COMMUNAL 2014

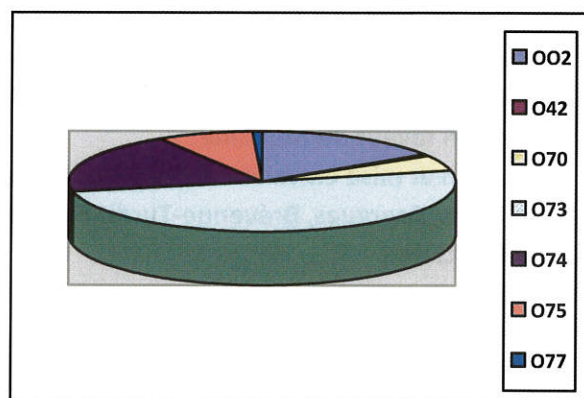
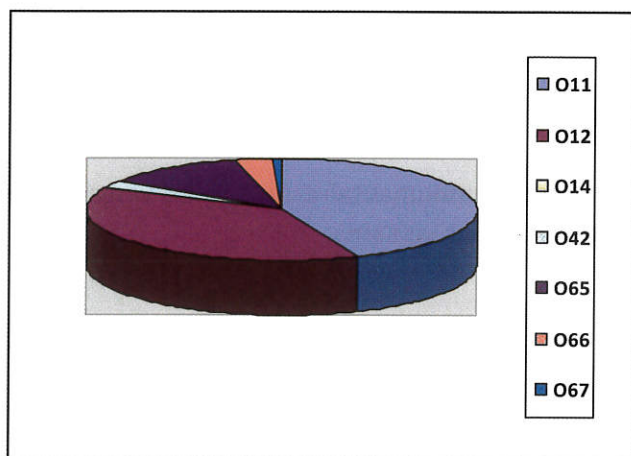
PREVISIONNEL FONCTIONNEMENT

Dépenses

011 Charges à caractère général	271 800
012 Charges de personnel	238 000
014 Atténuations de produits	1 500
042 op. d'ordre entre section	14 280
065 Autres	72 565
066 Charges financières	20 500
067 Charges exceptionnelles	4 600
	623 245

Recettes

002 Excédant ant. Reporté	98 974
042 Op. d'ordre entre section	2 987
070 Produits des services	31 311
073 Impôts et taxes	313 526
074 Dotations et participations	121 270
075 Autres produits gestion courante	50 577
077 Produits exceptionnels	4 600
	623 245



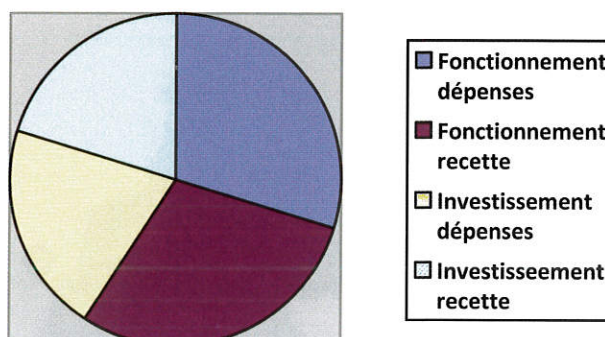
PREVISIONNEL INVESTISSEMENT

Dépenses

Op. d'ordre entre sections	69 862
Remboursement emprunt	120 750
Plan Local d'Urbanisme	17 583
Immobilisations corporelles	49 849
Immobilisations en cours	134 839
Solde d'exécution d'inv reporté	35 984
	428 867

Recettes

040 Op d'ordre entre sections	81 155
10 Dotation fonds divers Réserves	113 274
13 Subventions d'investissements	167 563
27 Autres immos financières	66 875
	428 867



la Communauté de l'Ouest Rhodanien : la COR

Notre nouvelle communauté de communes :

Le premier janvier 2014 naissait la Communauté de Communes de l'Ouest Rhodanien COR, résultat de la fusion des Communautés de Communes du Pays d'Amplepuis Thizy, de la Haute Vallée d'Azergues et du Pays de Tarare. Elle regroupe 36 communes et compte 50 162 habitants pour 577km².

Les habitants des communes de plus de 3500 habitants ont eu la première fois cette année, l'occasion de désigner les conseillers siégeant au conseil communautaire par le système du fléchage lors des élections municipales de mars 2014. Depuis avril, le président de la COR monsieur Michel Mercier et 14 vice-présidents constituent le bureau exécutif de la COR. 76 conseillers représentent les 36 communes et siègent lors des conseils communautaires.

La Communauté de Communes est compétente dans des domaines variés :

- > Aménagement de l'espace communautaire
- > Développement économique
- > Collecte et traitement des déchets ménagers et des déchets assimilés
- > Assainissement
- > Politique du logement social d'intérêt communautaire
- > Création aménagement et entretien de la voirie Communautaire
- > Politique de la ville
- > Développement et aménagement sportif de l'espace communautaire
- > Actions en faveur du tourisme
- > Protection et mise en valeur de l'environnement sur le territoire communautaire des bassins versants des rivières Rhins, Azergues, Brévenne-Turdine et cours d'eau de ces bassins versants.
- > Action sociale
- > Sports
- > Culture et jeunesse
- > Informatique et Multimédia

Renseignements : Communauté de Communes de l'Ouest Rhodanien, 3 rue de la Venne 69170 TARARE
04.74.05.06.60 – www.ouestrhodanien.fr

Les Communes de la COR



Le Département du Rhône (nouveau découpage)



Vie Municipale

COMPETENCES	QUELQUES EXEMPLES SUR LE TERRITOIRE	Des exemples à St Vincent de Reins
Aménagement de l'espace communautaire	Aménagement et Commercialisation de Zones d'Activités comme la Zone des Portes du Beaujolais à Thizy-les Bourgs ou encore la Zone Actival sur Les Olmes.	
Développement économique	Aménagement et animation des pépinières et des hôtels d'entreprises. Soutien au commerce et à l'artisanat. Conseil et aide à la création d'entreprises.	
Collecte et traitement des déchets ménagers et des déchets assimilés	Gestion des déchèteries. Collectes des ordures ménagères. Actions de sensibilisation au tri.	Mise en place d'une future déchèterie mobile
Assainissement	Assainissement collectif et non collectif sur toutes les communes de la COR.	Station d'épuration de Magny
Politique du logement social d'intérêt communautaire	Aides directes aux propriétaires occupants et aux bailleurs pour la rénovation des logements.	Aides financières pour des rénovations de façades, des travaux d'isolation énergétique
Création aménagement et entretien de la voirie Communautaire	Travaux de rénovations et d'entretien.	Travaux au Replat Entretien des voies communautaires
Politique de la ville	Actions sur Tarare, Amplepuis, Cours-la-Ville, Grandris, Lamure : coup de pouce étudiants, auto-école sociale...	
Développement et aménagement sportif de l'espace communautaire	Apprentissage de la natation scolaire pour les écoles du territoire.	10 séances de natation scolaire prises en charge pour les enfants de l'école
Actions en faveur du tourisme	Gestion du lac des sapins. Chemins de randonnées.	
Protection et mise en valeur de l'environnement sur le territoire communautaire des bassins versants des rivières	Contrats de rivières. Lutte contre les inondations.	Mise en place d'indicateurs de crues Suivi du Reins
Action sociale	Mise en réseau des acteurs de la petite enfance Financement du Relais Assistantes Maternelles, de la Halte Garderie et du centre social Vivre en Haut Beaujolais.	
Sports	Aides aux associations sportives utilisant les équipements d'intérêt communautaire. Soutien aux évènements sportifs d'ampleur nationale.	
Culture et jeunesse	Organisation d'évènements : lacamoia, I lac it, soutien aux actions culturelles de nos partenaires : TNT Festival, HVA Culture et le Centre Culturel Associatif Beaujolais.	Spectacle du TNT festival à la salle des fêtes du village
Informatique Multimédia	Informatisation des écoles.	Achat de matériel informatique pour l'école

Ecole Champagnat

L'école :

L'équipe enseignante est la même que l'année dernière.

De nouvelles familles se sont installées au village et ont inscrit leurs enfants. L'école de 3 classes compte cette année 62 élèves. 2 autres petits feront leur entrée en ce début d'année.

L'organisation pédagogique est la suivante :

- la classe des TPS à GS ; Enseignante Mme Patricia LHERMET, 27 élèves, 29 en janvier
- la classe des CP – CE1 ; Enseignante Mme Isabelle POIZAT, 14 élèves
- la classe des CE2 à CM2 : Enseignant M. Arnaud PHARABET et Directeur, 21 élèves

Mesdames Evelyne CATHELAND et Maryse PIERREFEU travaillent auprès des enseignants.

Cette année, l'OGEC et le Directeur ont recruté deux nouvelles personnes en CDD CUI à temps partiel, deux EVS (Emploi Vie Scolaire) pour s'occuper de plusieurs enfants à besoins particuliers.

Bienvenue à Mesdames Catherine RAFFIN et Aurélie METAYER.

Madame Magalie DEPIERRE a en charge le restaurant scolaire. Chaque jour, 40 enfants, en moyenne, mangent à la cantine.

Madame Grégoire VIDICAN, maître E (maître spécialisé) et Madame Tatiana PRICE, professeur d'anglais interviennent également auprès des enfants.

Le projet pédagogique :

Les enfants travailleront durant toute l'année sur le thème de l'Afrique.

Les sorties :

- Les élèves de CP à CM2 ont bénéficié de 15 séances de natation du 8 septembre 2014 au 12 janvier 2015 à la piscine de Cours La Ville.

- Les CE2, CM1 et CM2 ont participé à un stage de voile au Lac des Sapins du 9 au 12 septembre 2014.

Toujours une très bonne expérience. A renouveler !



- Le lundi 22 septembre 2014, les élèves de maternelles à CE1 sont allés à Amplepuis pour voir le spectacle « Antoine et les étoiles » de la compagnie des 3 Chardons.

- Du 12 au 16 janvier 2015, les élèves de CE2, CM1 et CM2 partiront aux Chalets du Mézenc en Haute-Loire pour une classe de neige biathlon. Tout un dossier pédagogique a été travaillé avant et continuera de l'être après cette sortie très enrichissante. Le financement est assuré pour 1/3 par les familles et pour 2/3 par l'APEL. Un grand merci des parents et de l'équipe enseignante est adressé à notre Association de Parents d'Elève.

- La Croix Rouge interviendra le vendredi 6 mars pour initier les élèves du cycle 3 aux gestes de premiers secours.

Vie du village :

Cette année, un nouveau Conseil des Enfants a été élu le 4 octobre 2014. Félicitations aux Elus : Noémie NONY, Ondine GUILLAUME, Anaïs GAILLARD, Rémi PLASSE, Romain et Grégory OLLIVIER.

Le vendredi 12 décembre 2014 a eu lieu le traditionnel marché de Noël organisé par l'APEL et l'OGEC. Cette animation s'est déroulée à la salle des fêtes. Suite à un goûter et à un petit spectacle offerts aux élèves par l'APEL, des gourmandises de Noël confectionnées par les enfants ont été mis à la vente. Ce moment chaleureux a été une grande réussite. Merci à tous.

Les sapins de Noël mis en vente par l'APEL et l'OGEC ont été livrés le vendredi 5 et le vendredi 12 décembre lors de l'arbre de Noël.

Une petite célébration de Noël à l'église a eu lieu le vendredi 19 décembre à 15h. Une petite bougie Noun, a éclairé nos pensées et symbolisé notre soutien aux chrétiens d'Orient.

La fête de fin d'année aura lieu le samedi 27 juin 2015 à la salle des fêtes

Autres manifestations :

- Une pièce de théâtre aura lieu le 14 mars 2015 à la salle des fêtes (OGEC).
- Une chasse aux œufs avec des activités pour les enfants en avril [date à confirmer] (OGEC).
- Vente de pizzas en février et mai 2015 [dates à confirmer] (OGEC).

Lors de leur Assemblée Générale respective, deux nouvelles personnes ont intégré les bureaux de l'APEL et de l'OGEC. Il s'agit de Madame DARET Claire (OGEC) et de Monsieur Eric OLLIVIER (APEL). Merci.

OGEC (*Organisme de Gestion*)

Président : M. Thierry PRORIOL

Vice Présidente : Mme Claire DARET

Trésorière : Mme Audrey FOUGERARD

Secrétaire : Mme Valérie BONNET

APPEL (*Association des Parents d'élèves*)

Présidente : Mme Marguerite LACRUZ

Trésorier : M. Eric OLLIVIER

Vice trésorière : Mme Aurélie NONY

Secrétaire : Mme Emilie GUILLAUME

Vice Secrétaire : Mme Alexia DURAND

Enfin, un grand merci est adressé à la Commune pour toute l'aide apportée à l'école.

Etat Civil

NAISSANCES

Année 2013

9 avril	LEMPEREUR MASCLET Wyatt
19 avril	HUDRY Thais
17 juillet	LEMEUNIER Rose Anne Clotilde
30 septembre	MINON GAUTHIER Donovan Louis
9 octobre	KRZACZEK MARCHI Kalina Giulietta Mercedes
7 novembre	MORENT Emilie Lucie Gwendoline

Année 2014

7 mars	PARENT LABUCHE Matéo
11 septembre	BRUYERE Keylan
13 novembre	MARTIN Tony Didier Aurélien

MARIAGES

Année 2013

11 mai	VALLET Frédéric et DERESSE Virginie
1 ^{er} juin	CASSANGE Patrice et TUILLIER Alexandra Michaëlle Marie-Thérèse Gilberte
10 août	BARRAS Jean-Marie et BOYARD Julia
24 août	DEMEZ Sébastien Pascal Julien et BONNAMOUR Julie Anne

Année 2014

10 mai	CHABERT Patrice et PETIT Laurence Andrée
12 juillet	DANIERE Emmanuel et HECTOR Judith
10 septembre	RABUT Alexandre et MURAD Marie-Noëlle Andrée

DECES

Année 2013

6 avril	SAMSON Marie, Rufine
10 août	BATY André Raphaël
15 août	URREA Danielle Yvette
17 décembre	NONY Christian Jean Joseph

Année 2014

26 février	CHOVAN Stéphan Vasile
26 mars	BEGASSAT Pierrette
07 avril	PLASSE Félix Pierre Julien
02 juin	SAINT-PAUL André Marie Claude
16 août	LACOTE Robert Jean
17 août	MONTIBERT Victor
6 novembre	SAULNIER Marie Louise

Ne sont notées que les personnes qui figurent sur le registre d'Etat Civil de la Commune de Saint-Vincent-de-Reins

Les POMPIERS

Les pompiers de ST-Vincent ont aujourd'hui un effectif de 22 sapeurs-pompiers qui correspond aux besoins d'urgence pour une population d'environ 700 habitants de notre village, plus 600 sur notre secteur d'intervention en premier appel, soit une population à défendre de 1300 personnes, à savoir, pour exemple, que Thizy-les-Bourgs compte une petite quarantaine de pompiers pour une nouvelle commune de 6000 habitants.

Notre effectif n'a jamais été aussi élevé, mais restons modestes parce que cet effectif est particulièrement prometteur mais cependant fragile, et nous sommes obligés de reconnaître le fait que nous ne répondons pas toujours à vos détresses la journée et la semaine pour des raisons d'emploi et de disponibilité de nos pompiers sur l'ensemble de nos communes rurales, et ceci est valable pour toutes les casernes.

Bien sûr, ce ne sont pas des réponses trop faciles, c'est un état des lieux.

Des réflexions, nous en engageons tous les jours avec nous-mêmes, avec tous nos collègues pompiers du bassin d'Amplepuis Thizy, qui représentent en gros un effectif global entre 120 et 150 pompiers, et bien sûr avec nos responsables politiques locaux, nationaux et nos chefs d'entreprise.

Aussi, pour ST-Vincent, quatre nouveaux pompiers sont intégrés en 2014, ce qui représente 20% de l'effectif, sans compter sur Charline Perras qui devrait venir nous rejoindre le premier mars 2015 (enfin une femme !!!).

Ce sont des nouveaux agents qui peuvent être disponibles dans des créneaux scolaires (mercredi + vacances) surtout que ces jeunes pompiers, étant passés, pour la plupart, par les jeunes sapeurs-pompiers sont pratiquement opérationnels à 100%, notamment Maxence Dépierre et Axel Salinas.

Je voudrais souligner l'effort considérable de J.Charles Bourbon, qui, après avoir été sapeur pompier à Amplepuis pendant 8 ans dans sa jeunesse, a tout recommencé sa formation pendant 36 jours avec réussite.

Nous avons aussi la chance d'avoir un pompier professionnel, c'est Yann Vadeboin qui nous apporte beaucoup en terme de formation, de disponibilité le jour et la semaine et de rêve pour les plus jeunes.

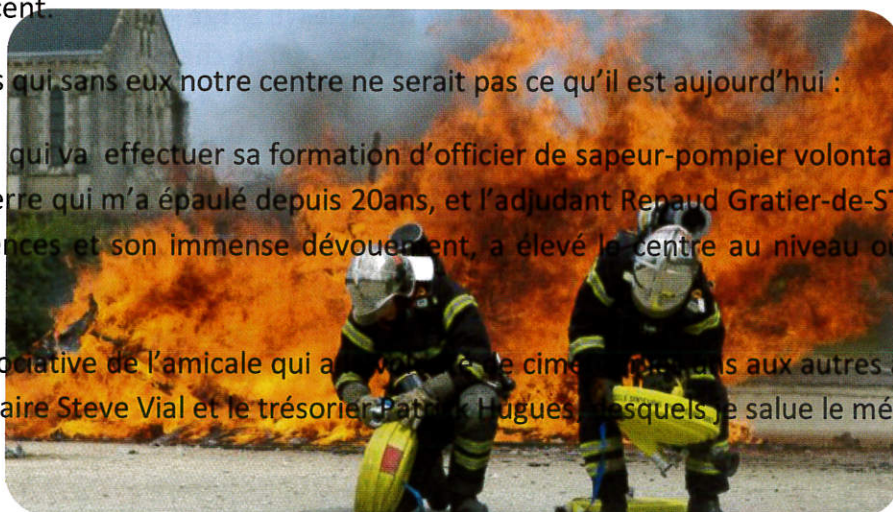
Je suis stupéfait par le degré de motivation et d'implication de nos jeunes sapeurs-pompiers et de nos sapeurs-pompiers plus ou moins jeunes et pleins de dynamisme qui nous poussent à nous battre encore pour eux et surtout pour ST-Vincent.

Je voudrais saluer trois pompiers qui sans eux notre centre ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui :

L'adjudant-chef Rémi Barratier, qui va effectuer sa formation d'officier de sapeur-pompier volontaire dès 2015, l'adjudant-chef Yves Dépierre qui m'a épaulé depuis 20ans, et l'adjudant Renaud Gratier-de-ST-Louis qui, avec ses grandes compétences et son immense dévouement, a élevé le centre au niveau où il est aujourd'hui.

Et c'est grâce aussi à l'action associative de l'amicale qui aide nos sapeurs-pompiers aux autres avec le président Lionel Perras, le secrétaire Steve Vial et le trésorier Patrick Hugues, auxquels je salue le mérite.

Lieutenant Lili Vadeboin



LES AMIS DU VOYAGE

C'est avec un petit groupe que nous prenons la direction des Gorges du Verdon.

Beaucoup de choses à voir ou à revoir (Aix en Provence, Moustiers St Marie, les champs de lavande, etc...) avec un beau soleil.



Merci à tous de votre participation à ce voyage de 3 jours.

La Responsable



BOULES DES FILATURES

La société compte aujourd'hui 21 licenciés dont 2 nouveaux GISBERT Quentin et GISBERT Romain et une vingtaine de membres honoraires.

A savoir qu'une carte de membre honoraire coûte 10 euros, prix intéressant pour ceux qui ne jouent pas souvent et qui aiment ce sport.

Cette année, il y a eu 2 concours :

- Comme chaque année avec maintenant le traditionnel concours 32 doublettes du vendredi de l'ascension le challenge de notre cher regretté et ancien président Jean-Paul VADEBOIN.
- Le concours entre sociétaires et amis qui connaît toujours un vif succès grâce à son caractère convivial.



Il faut rappeler que cette année la quadrette en TROISIEME DIVISION composée de DESSEIGNE Serge – FOLGOAS Michel – DUPUIS Gilles – KHETTAR Nasser – PAILLET Georges a disputé les championnats de France qui se déroulaient à CHAMBERY.

Malgré leur bonne prestation ils n'ont pas eu le titre, Félicitations à eux.

En 2015

La société organisera les éliminatoires doublettes TROISIEME et QUATRIEME Division qui se déroulera le 18 avril 2015.

Le concours de 32 doublettes Jean-Paul VADEBOIN aura lieu le vendredi de l'ascension.

Le concours entre sociétaires et amis ouverts à tous les licenciés ou non aura lieu fin juillet.

Pour tous renseignements, contacter Serge DESSEIGNE au 06-80-94-60-77

Merci à tous

Le Bureau

Club Informatique



Pour ce nouvel exercice le club compte 3 nouvelles personnes, (soit 10 stagiaires). Comme au cours des années précédentes, le calendrier des cours suit le calendrier scolaire. Les cours auront lieu les mardis de 17h30 à 19h30.



Rentrée du club 30 septembre 2014



Matinée « portes ouvertes »

Au cours de l'année écoulée, le club a été amené à proposer 2 stages le samedi matin. Ceux-ci aient été réclamés par des habitants de Saint Vincent, qui ... ne s'étaient pas inscrits. Néanmoins les 2 stages ont pu avoir lieu.

Pour 2015, une décision sera prise en fonction des demandes
Les formations sont dispensées par Eliane et Jean Pierre.

Club Tonic

L'activité physique, c'est bon pour la santé. Alors qu'il reste pour beaucoup, synonyme de corvée, le sport est un moyen simple de rester en bonne santé morale et physique. Les efforts à fournir paraissent bien minces, au vu des bienfaits qu'il procure...

Elle permet d'avoir une bonne condition physique ce qui, au-delà de l'amélioration de vos performances sportives, facilitera votre vie quotidienne,

Elle est efficace pour le maintien du poids de forme,

Elle améliore le sommeil,

Elle lutte efficacement contre le stress, la dépression, l'anxiété,

Elle améliore le processus de vieillissement et protège contre la perte d'autonomie.

Venez nous rejoindre « aux Filatures » à la salle de musculation où de nombreux appareils sont à votre disposition.

La cotisation annuelle sert pour les assurances et le solde est investi dans l'achat de matériel.



Nous vous rappelons qu'il n'y a pas de professeur. Vous vous entraînez sous votre entière responsabilité. La convivialité qui règne entre les adhérents permet de s'aider mutuellement, de se donner des conseils.

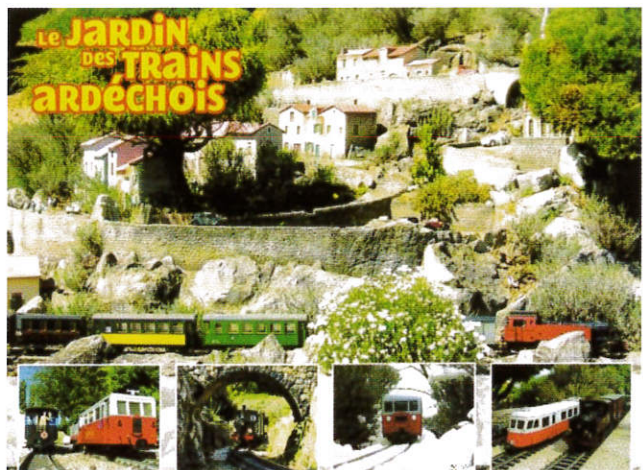
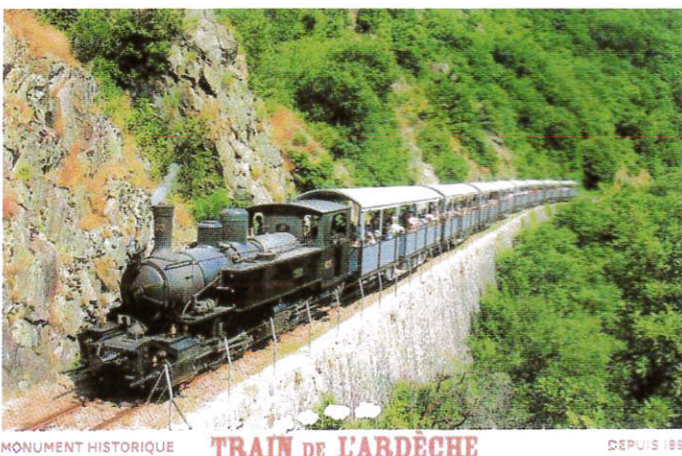
C.A.T.M.

Profitons de cet article, pour remercier l'ancien bureau de l'excellent travail accompli. Nous avons également décidé de cesser toutes activités, soit concours de cartes, la fête patronale. Au mois de juin 2014 nous avons perdu notre camarade André Saint Paul, à l'âge de 75 ans. Ses funérailles eurent lieu le vendredi 6 juin. Les drapeaux CATM et FNCA l'ont accompagné de l'église au cimetière. Un grand nombre de personnes : amis, conscrits, l'ont accompagné pour ce dernier voyage.

Le 2 septembre de cette année, nous avons organisé une sortie en car dans l'Ardèche. Entre les adhérents de CATM, leurs épouses, et un certain nombre de personnes qui ont bien voulu se joindre à nous, le car était presque complet. Ce fut une belle journée, qui s'est passée, dans une très bonne ambiance.

Celle-ci a commencé par la visite du site « Ardèche Miniature » à Soyons, site ferroviaire, grandiose, et magnifique.

Ensuite, voyage à bord du train de l'Ardèche, train à vapeur, de Lamastre à Tournon, dans un très beau décor.



De retour au village, nous nous sommes séparés, contents de cette agréable journée, et, c'est certain, beaucoup se sont dit, si possible, à l'année prochaine

Le Bureau

CEREMONIE du 11 NOVEMBRE

Cérémonie avec les combattants de 39/45, M. François Lachaize, les CATM, les Pompiers de SaintVincent, les enfants des écoles, leur directeur, M. Arnaud Pharabet.

Tout ce monde était emmené par de jeunes musiciens de l'Harmonie de Thizy les Bourgs, sonnerie aux morts à la trompette.

La lettre du ministre des Anciens combattants fut lue par Monsieur le Maire Jean Pierre Leïta. Les enfants du Conseil Municipal des Enfants ont lu également la lettre d'un poilu de la guerre de 1914/1918 (originaire de notre village) à sa famille.

Un mot également de Louis Vadeboin, lieutenant des pompiers de la caserne de Saint Vincent. La Marseillaise fut jouée (même très bien), par les musiciens de l'Harmonie de Thizy les Bourgs.

Au retour de cette cérémonie, le vin d'honneur était servi chez Michel, Suivi d'un très bon repas aux Filatures, dans une très bonne ambiance

Les MARCHEURS de St.Vincent de Reins

Fouler les sentiers, suivre les caprices des chemins. Profiter de la nature, admirer les paysages tout au long des saisons, bavarder tout en marchant... est notre devise.

Cette année plusieurs personnes nous ont rejoints, accueillis avec plaisir.

Nos activités pour 2014 :

Les randonnées ont toujours lieu le troisième lundi du mois, avec un départ à 14 h. Depuis la salle des Associations, l'itinéraire est préparé par les responsables ou des volontaires, suivi d'une collation que nous partageons, avec les joueurs de carte, (participation de 2euros).

Au mois de Mai, nos amis Roannais nous ont fait découvrir la campagne Brionnaise autour du viaduc de Mussy sous Dun.

En Août, marche à Notre Dame de la Roche.



En Décembre c'est le repas traditionnel de NOEL. BONNE ANNEE A TOUS

Armand, un des piliers de notre groupe des Marcheurs, nous a quittés le 11 novembre. Son humour et sa générosité ont ensoleillé nos promenades

CLASSES EN 4



Pendant un an, il a fallu tout prévoir et organiser. Entre les réunions et les casse-croûtes, la soirée beaujolaise et la vente de boudin, le photographe, le traiteur et la sono, la confection des fleurs et l'installation des sapins et de la salle...on n'a pas vu passer le temps !!! Et tout ça dans une

très bonne *ambiance*

Merci à tous ceux qui se sont impliqués dans cette préparation, et un bravo tout spécial aux 20 et aux 30 ans, très présents et très efficaces !!!

La journée du 24 mai a été vraiment réussie. Le soleil a bien voulu être de la partie. Le défilé avec les chars et les fanfares s'est très bien déroulé. Le repas a été bien apprécié et la journée s'est conclue en beauté avec le bal. Le bureau



Le COMITE DES FETES

La Commune tient à remercier le Bureau du Comité des Fêtes pour son implication dans la vie festive, dont les manifestations participent à la vie sociale et aux liens intergénérationnels du Village.

Au cours de 10 dernières années le bureau n'a pas ménagé ses efforts, pour s'assurer de la réussite des ses actions.

La relève est désormais attendue, et nécessaire pour que les prochains évènements recueillent autant de succès.

Au cours de l'année écoulée le Comité des Fêtes a organisé diverses manifestations

La Saint Patrick : a connu une très bonne ambiance, grâce au groupe « Courant d'Eire », néanmoins l'assistance faisait en partie défaut.

Rallye de Charbonnières : les buvettes n'ont pas été prises d'assaut comme lors des éditions précédentes.

La Foire : L'implication des commerçants du village a été exceptionnelle, et a en partie atténué l'impact de l'absence de nombreux forains, participant ainsi au succès de cette journée

Fête du cochon grillé : Le groupe « Maxime et Bernard » a assuré l'ambiance, et Ceci même pendant une chute de grêle... on s'en souviendra !



La Marche des Cèpes : 130 participants se sont élancés sur les sentiers du village, par un temps magnifique.

Une réflexion devra être entreprise pour attirer plus de participants.



JUDO



Le club n'arrête pas sa croissance...

On vous annonçait, avec plaisir, une bonne reprise l'année dernière. Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir encore plusieurs nouveaux judokas. Le club avoisine les 40 judokas ! Notre seule déception est le manque d'adultes. Une maman et un papa seraient ravis d'avoir d'autres parents avec eux...

N'oubliez pas, pour nous le judo, c'est un moment de loisir, d'amusement et d'entretien de la forme !

Et pour toi, c'est quoi le judo ?



Les entrainements sont organisés les mercredis à partir de 17 heures :

Club affilié



17h à 18h pour les moins de 6 ans,
18h à 19h pour les 6 - 12 ans,
19h à 20h30 pour les plus de 12 ans et adultes.

L'esprit du club veut aller dans le même sens que le code moral du judo :
Amitié, Courage, Sincérité, Honneur, Modestie, Respect, Contrôle de soi et
Politesse.

Tarif : 30 € / trimestre + 35 €/an pour la licence FFJDA
Fourniture du kimono gratuitement Possibilité de découverte gratuite sur
3 séances

Pour toutes informations, contacter :Olivier Desloges (04 74 89 67 94),
Séverine Chavanon (04 74 64 80 02), Nicole Pelet (04 74 89 64 94)

CLUB NOTRE TEMPS

Depuis la parution du dernier bulletin, Robert LACOTE nous a quittés.

Nous avons fêté nos conscrits des classes en 3 pour le repas de Noël le 19 décembre 2013 :

- Clotilde TRAMBOUZ E 90 ans
- Henriette VIGNON 80 ans
- Jean LAROCHE 80 ans
- Danielle BLANCHOUD 70 ans
- Nicole HUSTACHE 70 ans

Ils nous ont offerts l'apéritif avec gratons et saucissons. Mr et Mme AULAS Marius nous ont fait une visite eux aussi étant des classes en 3. Ils nous ont offert le champagne. Nous les remercions tous.

Le 20 mars 2014

Monsieur AULAS, ancien maire, nous a reçu à la salle polyvalente avec les enfants de l'école Champagnat, avec qui nous avons fait des jeux.

Dégustation de la galette arrosée de jus de fruits et mousseux.

Le 10 avril 2014

Repas de printemps à la Voisinée.

Le 3 juillet 2014

Détente dans les Dombes

Matin : visite d'une ferme avec dégustation de rillettes... Visite d'un élevage de chèvres avec achat de fromages.

Déjeuner : dans une ferme auberge

Après-midi : dégustation dans une cave d'un pétillant puis retour à Saint-Vincent.

Le 16 octobre 2014

Repas d'automne au Cergne « Hôtel Restaurant Bel'Vue »

Le 5 novembre 2014

Sortie de la Dinde avec les clubs de Saint Jean la Bussière et Cublize à Commelle Vernay.



Société de Pêche

Le REINS a toujours la cote parmi les pêcheurs de la région... Bien sûr la réciprocité amène beaucoup de pêcheurs étrangers le jour de l'ouverture, ce qui fait marcher le commerce avec une très bonne ambiance dans les restos du coin.

Le jour de l'ouverture les truites sauvages boudent les appâts de pêcheurs : trop de bruit et de mouvement le long de la rivière. Elles se font prendre surtout à partir du mois de mai pour la grande satisfaction des spécialistes.

Comme tous les ans, la fédération a fait des sondages en pêche électrique dans le ROCHEFORT le FRELON et le RONCON. Très bonne reproduction en truitelles juvéniles de 4 ou 5 cm dans les 3 ruisseaux, le RONCON a même créé la surprise avec des truites maillées de 2 ans et des truitelles d'un an. Sur 70 mètres linéaire nous avons répertorié 60 truitelles dont 7 maillées.

Je crois que c'est le début du résultat de la pêche sans ardillon qui permet de décrocher les truitelles sans les abîmer.

Cette année, la pêche aux écrevisses a été très perturbée par l'excès d'eau en juillet et en août. Il s'est pris quand même plus de 1 000 écrevisses. Une bonne nouvelle est à signaler, les écrevisses descendent en direction de Magny, sur le haut Reins à THEL, en particulier, il n'y en a plus. L'écrevisse signal est porteur de la peste des écrevisses et risque de détruire l'écrevisse autochtone très sensible à la maladie et qui pullule encore dans certaines têtes de ruisseaux.

Prix des cartes de pêche en 2015

- Carte interfédérale (permettant de pêcher dans la France entière)	95 euros
- Carte départementale	76 euros
- Carte personne mineure	20 euros
- Carte femme	32 euros
- Carte enfant (moins de 12 ans)	6 euros
- Carte vacances (7 jours)	32 euros
- Carte journalière	
o Du 1 ^{er} janvier au 31 mai	20 euros
o Du 1 ^{er} juin au 31 décembre	10 euros

En 2015 nous continuerons à faire pêcher les enfants du centre aéré en espérant avoir plus de chance au point de vue temps qu'en 2014.

Les alevinages vont se poursuivre :

- Au plan d'eau des Filatures	Dans le Reins (entre la Casse Froide et Magny)
o 25 Kg de truites	200 kg de truites en 2 fois
o 100 Kg de gardons d'un été	
o 50 kg de tanches	
o 50 kg de carpes	
o v20 kg de goujons	

A tous les pêcheurs BONNE ANNEE 2015 avec de belles fritures.

André MARCHAND

Président de l'AAPPMA

AMICALE DES CHASSEURS

Elu président il y a bientôt 2 ans. Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont précédé à ce poste et qui ont tout fait pour que la société se maintienne.

Le nombre de chasseurs reste stable (32 dont une chasserresse) grâce à quelques actionnaires que nous avons pris dans la société.

A ce sujet, si des jeunes et d'autres personnes désirent pratiquer cette passion et ce sport qu'est la chasse ils peuvent se faire connaître auprès de notre société. On peut passer le permis à l'âge de 15 ans.

La chasse, c'est aussi apprécier la Nature... et la gestion du gibier.

La chasse aux gros gibiers se fait en battues avec un minimum de 5 chasseurs et quelques autres obligations très strictes lors de celles-ci.

Depuis plusieurs années notre local se situe aux Filatures, bien équipé nous pouvons dépouiller et conserver le gibier grâce à une chambre froide ce qui est devenu obligatoire.

Cette année a eu lieu le repas des propriétaires et agriculteurs cuisiné par Dédé et servi par quelques chasseurs que je tiens à remercier.

Environ 90 personnes étaient réunies.

Ensuite est venue la traditionnelle foire avec la pesée du cochon et la dégustation de boudins. Merci à tous les visiteurs lors de cette journée. Le cochon a été gagné par CHANTEUR Philippe de Saint-Victor-sur-Rhins.

En juillet, la fête patronale, nous faisons cuire les jambons avec une entente entre le comité des fêtes et les autres associations.

Encore merci à tous les chasseurs bénévoles qui participent à ces manifestations.

En 2013-2014 ont été tués :

- 11 lièvres
- 54 faisans (sur 100 lâchés)
- 27 pigeons
- 13 bécasses
- 4 sangliers
- 22 chevreuils (sur 24 attribués)

Au niveau des nuisibles quelques renards ont aussi été tués.

Pour finir je souhaite à tous une bonne fin de saison et de bonnes fêtes.



Le Président

Daniel AUGAY

L'ATELIER DES ÇA PEINT

L'association « l'atelier des ça peint » n'a pas repris ses activités culturelles à la rentrée scolaire 2014.

Cette décision est prise en réunion du 28 juin 2014, lors de l'assemblée générale ordinaire regroupant parents, adhérents juniors et responsables associatifs.

Remontons le temps jusqu'en septembre 2013 où nous publions et mettons en place une « nouveauté ».

Venez découvrir, apprendre, ou vous perfectionner à tout apprentissage d'un art, d'un loisir, avec pour seule obligation :

- « être à jour de cotisation » (10 euros pour l'année)

Pourtant seuls 4 adhérents juniors ont suivi les cours d'ateliers d'octobre 2013 à juin 2014.

Force est de constater que ce n'est plus l'argument budgétaire, l'argent de poche, ou le loisir qui empêche la poursuite, le développement culturel associatif.

... alors on parle de survie...

La nouveauté de la gratuité des cours n'a pas amorcé l'intérêt du public – les efforts réalisés de part et d'autre sans retour positif des villageois de Saint-Vincent ont eu pour effet immédiat :

« La démission de Myriam WYWIAL »

Notre technicienne tant appréciée par tous.

Administrativement, certains me proposent de laisser l'association « dormante ». Il faut savoir que rien n'est gratuit et que même dormante et sans rentrée financière une gestion associative a des frais financiers prélevés de 6 euros le trimestre soit 24 euros par an pour tenue de compte. Le rêve pour tout le monde : gagner du flouz sans rien faire...

En tant que présidente depuis 10 ans je désire passer le flambeau. Que ce soit vous qui lisez l'article, ou parmi les anciens adhérents, y a-t-il une personne désireuse de poursuivre cette activité (associative régie par la loi 1901).

Faites le moi savoir et appelez-moi au 04.78.35.77.93 ORGANO Fernande.

Dans le cas contraire et par assemblée générale extraordinaire en 2015 une proposition de clôture administrative serait envisagée.

A bientôt de vos nouvelles...

La Présidente

Fernande ORGANO

Les Entreprises de Saint Vincent de Reins

ACTUATEX

AULAS et FILS

BILLET FONTERET

DEVEAUX SA

GARDET

MOULES et Outillages du Reins

MUGUET GRIZARD

PERRAS

Négoce de tissus

Création et négoce de vêtements

Maçonnerie

Tissage destiné à l'habillement et tissage d'éponge

Horticulture, création et composition de bouquets de fleurs

Conception et réalisation de moules destinés à la plasturgie

Chaudronnerie et mécanique générale

Nettoyage Industriel, location de bennes, tri

Les Artisans et les Commerçants de Saint Vincent de Reins

SARL CHAMPALLE et FILS
Maison fondée en 1913
Charpente - Couverture
Maison Ossature Bois
04 74 64 84 61
champalle.charpente@wanadoo.fr
69240 SAINT VINCENT DE REINS

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
DES 7 CLOCHERS
VIANDE CHOISIE CHEZ LES PRODUCTEURS DE LA REGION
XAVIER GILARDON
LE BOURG - 69240 ST VINCENT DE REINS
TEL. 04 74 63 38 65 - 06 87 26 72 97

BOULANGERIE PATISSERIE
Le Bourg - Saint Vincent de Reins
DURY ET FILS
SAINT VINCENT DE REINS
LE BOURG 69240
04.74.89.61.45

Relais Des Sapins



Mercier Maud
13 rue Centrale
69240 Saint Vincent de Reins
04 74 89 68 03

mardi, jeudi, vendredi et samedi : 8h30-12h30 et 16h- 19h
mercredi : 8h30 - 12h30
dimanche : 9h - 12h

DOMI PIZZA

06 . 88 . 83 . 86 . 71

9 PIZZAS ACHETEES
LA 10 ème GRATUITE
AVEC UNE BOUTEILLE DE VIN
(L'abus d'alcool est dangereux pour la santé)
DU MERCREDI AU SAMEDI
DE 18 H A 20 H30
Scalé le dernier samedi de chaque mois

Le Bourg - Saint Vincent de Reins
Instant
Coiffure
Tel. 04 74 05 68 10

Philnet
Labrosse Philippe
Nettoyage
Faites entretenir vos espaces verts
et bénéficier de la TVA 10% plus avantage fiscale
Réservez au particulier
Tél : 04 74 89 62 17 - Port : 06 74 41 89 89
St Vincent de Reins
RCS Villefranche Tarare 519 432 199
No agrément N°110310/F/0695/057

Le relais du Reins
Bar Restaurant
Ouvert de 7h à 13h le lundi
7h à 20h du mardi au vendredi
Weekend de 8h à 13h
Repas sur commande
Tel : 04-74-89-68-98

Le ST VINCENT
Pizzeria
PIZZAS
SALADES
BOISSONS
GLACES
OUVERT TOUS LES JOURS de 6h00 à 22h00
(FERME LE MERCREDI APRES-MIDI)
"LE BOURG" SUR PLACE ou A EMPORTER
69240 ST VINCENT DE REINS Tél. 04 74 89 63 90

YVES GARDIAN
Nettoyage Arts plastiques pour murs et plafonds
10 rue de la Liberté
69240 Saint Vincent de Reins
06 77 15 57 16
nettoyage.gardian@orange.fr

TRAVAUX FORESTIERS
Débroussaillage - Broyage déchets végétaux
Elagages en hauteur et abattages délicats
FOUGERARD Cyril port : 06.82.11.08.09
"La Lièvre"
69240 St Vincent de Reins cyril.fougerard@orange.fr
Siret 49328077000014 - NAF : 020D - TVA intra : FR40493280770

COIFFURE A DOMICILE
LABROSSE MARIE CLAUDE
LES MARCIAUX
69240 ST VINCENT DE REINS
04 74 89 62 17

ENTREPRISE DE TRAVAUX FORESTIERS



- Abattage
- Façonnage

Eric FOUGERARD
Tél. 06 87 24 26 24

Le bourg - 69240 Saint Vincent de Reins
Tél : 04 74 89 61 94

TERRASSEMENT & TRAVAUX PUBLICS

Robert DENIS



Le Grand Chemin - 69240 SAINT VINCENT DE REINS

VEILLARD STEPHANE
veillard.stephane@yahoo.fr
06 78 64 86 26
MÉCANIQUE INDUSTRIELLE, AGRICOLE ET FORESTIÈRE
MÉCANO SOUDURE, MAINTENANCE INDUSTRIELLE, POSE
CHARPENTES MÉTALLIQUES...
SIREN 534 603 253



Le bourg
69240 SAINT VINCENT DE REINS
Tél : 04 74 89 62 55
Port : 06 84 41 95 50

Les agriculteurs

Lundi 3 février, jour de la Saint Blaise, s'est déroulée l'assemblée générale du Syndicat Agricole.

Cette année celle-ci a eu lieu à la Mairie de Meaux la Montagne.

L'ordre du jour était :

- La nouvelle PAC,
- La Fusion des Syndicats de Saint Vincent de Reins avec celui de Meaux la Montagne,
- Élection du Bureau.

Les membres des syndicats de Saint Vincent de Reins, Meaux la Montagne et Cublize étaient présents, Julie Blaya animatrice de la FDSEA du Rhône et Monsieur Mourey maire de Meaux la Montagne que nous remercions de son hospitalité.

Après nous avoir parlé clairement de la nouvelle PAC, Julie Blaya nous a aidé à mettre en place la fusion des syndicats de Meaux la Montagne et St Vincent de Reins.

Un tour de table a été fait afin d'avoir l'avis de chacun des membres sur la fusion. Celle-ci a été acceptée à l'unanimité, sous le nom de Syndicat du Reins.

Ensuite le Syndicat du Reins a élu son conseil d'administration. Celui-ci est composé de :

- Président : Michel Déschelette (Meaux la Montagne)
Vice-Président 1 : Jean-Marie Barras (St Vincent de Reins)
Vice-Président 2 : Jean-Paul Dufour (Cublize)
Secrétaire : Nathalie Philippe (St Vincent de Reins)
Trésorier 1 : Pierre Dumoulin (St Vincent de Reins)
Trésorier 2 : Didier Guillermin (Cublize)

Pour clôturer cette journée, les membres du Syndicat du Reins se sont retrouvés devant un bon repas à l'auberge Meldoise à Magny.



Installations

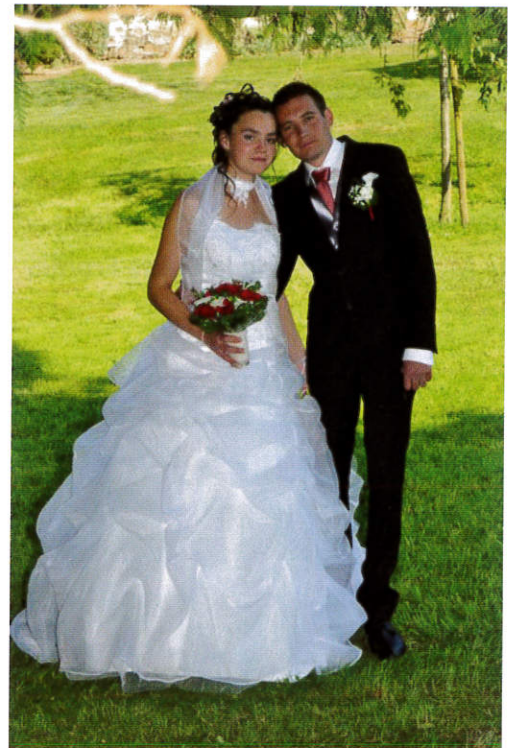
- En mars 2013 Alexandre Rabut a repris l'exploitation laitière de Jean-Paul Murad aujourd'hui retraité.

L'amour est dans le
pré.....
Les mariages



Samedi 23 août 2014

Aurélie et Cédric Chalon agriculteurs à
La Chapelle de Mardore et adhérents à
La CUMA des Sapins



Samedi 6 septembre 2014

Marie-Noëlle et Alexandre Rabut
Agriculteurs à St Vincent de Reins
Adhérents à la CUMA des Sapins

Horaires d'ouvertures des déchèteries

Thizy les Bourgs

Lieu-dit Malbarde – Bourg de Thizy – 69240 Thizy les Bourgs - Tél. : 06/80/37/37/25

Du lundi au jeudi : 13h30 – 17h30 Vendredi et samedi : 8h – 12h et 13h30 – 17h30

Cours la Ville

Bd Pierre de Coubertin – 69470 Cours la Ville – Tél. : 06/80/37/36/28

Lundi, mercredi et samedi : 8h – 12h et 13h30 – 17h30 Jeudi et vendredi : 13h30 – 17h30

Amplepuis

Zone industrielle avenue J.Moos – 69550 Amplepuis – Tél. : 04/74/89/46/83

Lundi et jeudi : 8h – 12h Mardi, vendredi et samedi : 8h – 12h et 13h30 -17h30

Saint Vincent de Reins

Lieu-dit La Casse Froide

Cette déchèterie accueille uniquement : les encombrants, le carton, la ferraille et les DEEE.

Samedi de 9h30 – 12h00 1 samedi sur 2 (du 15/10 au 14/04) et tous les samedis en période d'été

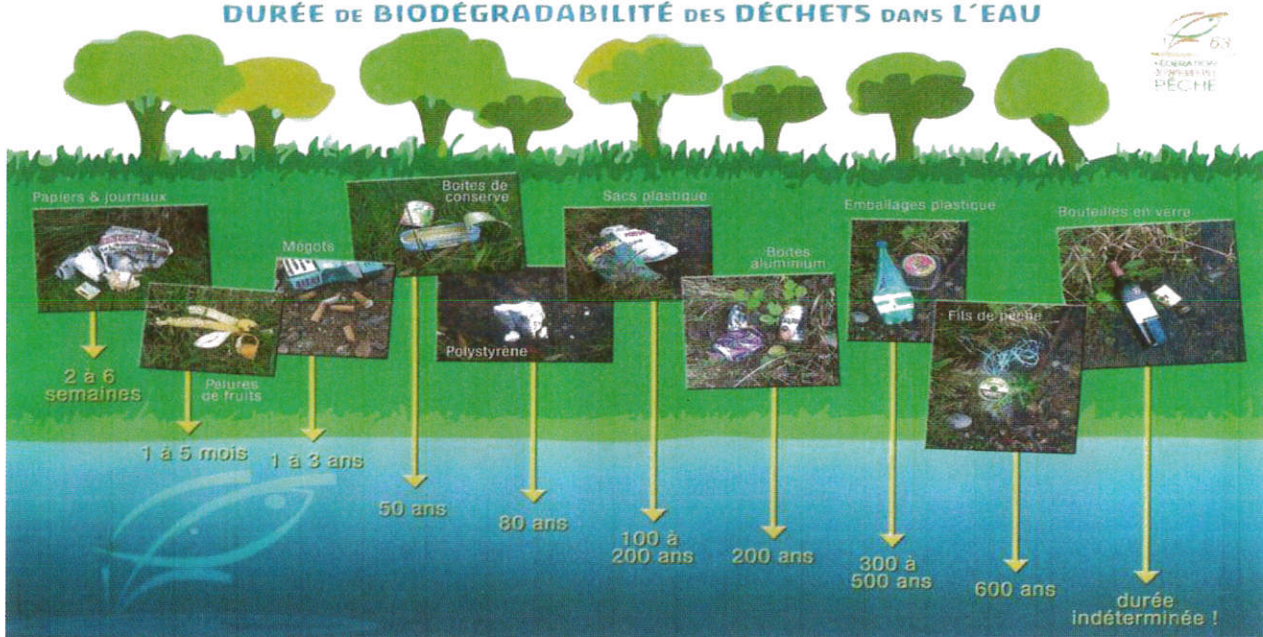
Le SYRRTA

Le SYRRTA (Syndicat mixte Rhins Rhodon Trambouzan et Affluents) a procédé à la pose de repères de crue afin de sensibiliser la population aux risques d'inondation et d'entretenir la mémoire collective des crues passées. En accord avec chaque commune, le SYRRTA a sélectionné les sites les plus pertinents pour implanter des repères de crues normalisés. Deux types de repères de crues sont posés : les repères bleus témoignent des crues passées, la date de la crue est alors indiquée sur le repère ; les repères verts indiquent le niveau théorique de la crue centennale, c'est-à-dire la crue dont la probabilité d'apparition sur une année est d'une chance sur cent.

Sur la commune de St Vincent de Reins, deux sites ont été retenus pour la pose de repères. Il s'agit du pont de Magny et celui de la Casse Froide.

Durée de vie des Déchets

DURÉE DE BIODEGRADABILITÉ DES DÉCHETS DANS L'EAU



La PAROISSE



Nous avons toujours nos deux Messes par mois; le deuxième dimanche à 10h30 et le quatrième samedi à 18h30. Une affiche à l'extérieur de l'église indique les horaires des Messes dans chaque village



Des bénévoles vous attendent le deuxième et le quatrième samedi du mois de 9h30 à 10h30 à la Mairie (salle des réunions rue Centrale) pour offrir des Messes pour les défunts.

Pour ce qui est des baptêmes, mariages, funérailles etc. il faut appeler la Maison Paroissiale D' Amplepuis. Des bénévoles vous répondront de 9 à 11h (*sauf le dimanche*)

*Maison paroissiale
14 rue Viderie
69550 AMPLEPUS
☎ 04.74.89.31.84*

Les équipes liturgiques sont chargées de la préparation des Messes. Actuellement 4 équipes de 3 personnes vous accueilleront avec plaisir.

De nouvelles aides seraient les bienvenus (*jeunes parents, nouveaux arrivants etc.*)

Contact Huguette Aulas 04 74 89 67 04



Portraits croisés de Poilus de la Grande guerre

Depuis cet été, un groupe de recherches historiques a vu le jour sur la commune de Saint-Vincent-de-Reins.

Les membres de la Commission ont par ailleurs déjà largement entamé leurs recherches sur les quelques soixante-dix Poilus saint-vincentais morts au combat recensés (leur nombre diverge encore selon les sources utilisées). S'appuyant sur les fiches indiquant leur décès (site Internet « Mémoire des Hommes »), comme sur les indications précieuses des registres de matricules numérisés par les Archives départementales du Rhône, ou sur les courriers familiaux échangés, la Commission a déjà identifié la grande majorité des Poilus « Morts pour la France ». Ce travail de collecte et de mémoire croise ainsi la trajectoire tragique et funeste d'une génération sacrifiée sur l'autel de la première guerre industrielle du 20^e siècle.

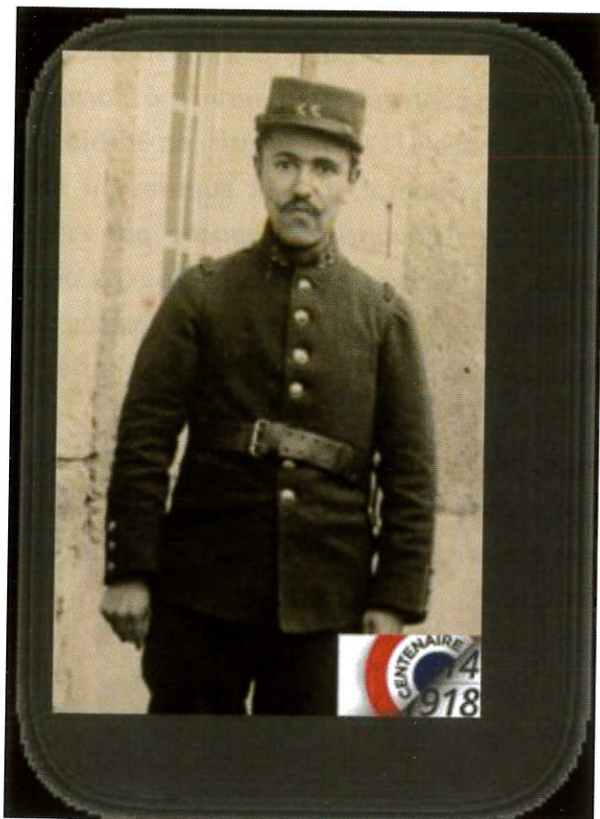
Destin particulièrement tragique que celui du jeune Chasseur à pied Joannès Frédéric FARJAS, de la Classe 1913, porté « disparu » le 22 août 1914, à Ingersheim, dans les environs de Colmar. Ce jeune tisseur de 21 ans, aux yeux bleus et au menton en fossette, membre actif de la société de gymnastique La Montagnarde, effectuait son service militaire depuis novembre 1913, quand la proclamation de guerre le surprend à la caserne... Après seulement 10 jours de guerre, le jeune chasseur du 12^e BCP, sera l'un des 27.000 Français tués lors de cette terrible journée du 22 août 1914, qui demeure aujourd'hui encore, d'après l'historien Jean-Michel Steghe, « le jour le plus meurtrier de l'histoire de l'armée française », soit l'équivalent du nombre de soldats français tués durant la guerre d'Algérie entre 1954 et 1962.



Que penser encore de la trajectoire du Maréchal des logis Louis-Victor LAFFOND, de la Classe 1912, cultivateur à Saint-Vincent ? Incorporé dans l'armée d'active pour effectuer son service militaire de 3 ans le 8 octobre 1913, il est jeté directement dans la tourmente des premiers jours de la guerre. Il intègre l'artillerie dès 1915, pour devenir Maréchal des logis au 178^e RA en août 1916. Durant le conflit, il est titulaire de 4 citations et reçoit la Croix de guerre pour ses actions d'éclats. Grièvement blessé par un éclat de bombe, durant la bataille de Soissons, il décède le 25 mai 1918, à 2h25 du matin, dans l'ambulance 5/70. Il sera par la suite inhumé à la ferme de Suippes. Sur le document de proposition pour la Médaille militaire, en date du 20 octobre 1921, il est ainsi écrit : « *Sous-officier courageux et dévoué. A assuré la conduite d'un convoi sous un violent bombardement aérien. Blessé par un éclat de bombe. Mort pour la France* ».



Le caporal Jean-François COLAS, tailleur à Saint-Vincent-de-Reins, de la Classe 1915, est Incorporé le 15 décembre 1914. Le lendemain, de la caserne de Pont-Saint-Espirit où il vient d'arriver, le jeune homme écrit à sa famille : « *ça y est, cette fois me voilà bleu [...] Hier j'ai été versé à la 28^e Compagnie avec André Degoulange, Descroix et Duffay d'Amplepuis [...] La soupe était excellente, de plus, nous avons eu de la viande et des lentilles avec beaucoup d'ails. J'ai trouvé le tout très bon. Je suis en cas de revenir avec un bide formidable [...] Tous les autres de St Vincent sont dans d'autres Compagnies et je ne les vois pas souvent [...] Mes chers parents, ne vous faites pas trop de mauvais sang pour moi, je crois que je ne craindrai pas la vie militaire et soignez-vous toujours bien afin que je vous retrouve tous en bonne santé* ». Jean-François sera « tué à l'ennemi » dans le secteur de Fleury-devant-Douaumont (Verdun), le 30 mai 1916. Le jour de sa mort, le Journal de marche de son régiment, le 5^e d'infanterie, rapporte : « *Journée vive. Tirs violents et presque continus de feux d'artillerie* ». Cette « journée ordinaire » à Verdun coûtera néanmoins à cette unité, 9 tués dont un officier, 32 blessés et 2 disparus...



« *Journée vive. Tirs violents et presque continus de feux d'artillerie* ». Cette « journée ordinaire » à Verdun coûtera néanmoins à cette unité, 9 tués dont un officier, 32 blessés et 2 disparus...

Tisseur dans une usine de Saint-Vincent-de-Reins, Marius Philidor BUTTY, 33 ans en 1914, est aussi un enfant du pays, né dans la commune voisine de Saint-Bonnet-le-Troncy. Sergent au 42^e Régiment d'infanterie, Marius Philidor BUTTY est un vétéran de la guerre des tranchées. Mobilisé le 2 août 1914 à 33 ans, il est blessé une première fois Quennevières le



16 juin

1915, puis une seconde en avril-mai 1916 à Verdun, par « *ensevelissement et éclat d'obus à la tête* ». Il est d'ailleurs cité à l'ordre du régiment, le 25 juin 1917 : « *Gradé d'une classe territoriale, au front depuis novembre 1914. A fait preuve de belles qualités de courage et de sang-froid au cours des différentes attaques auxquelles il a pris part et instantanément pendant les combats du 1^{er} septembre 1915 en Champagne où il conduisit sa section à l'assaut en prenant la place de l'adjudant blessé. 3 blessures* ». Marius Philidor BUTTY décéda des suites de ses blessures le 1^{er} septembre 1918, à la Côte 159, à Leury dans l'Aisne. Il venait le jour même d'être promu au grade de sergent... A la date du 1^{er} septembre 1918, le Journal de marche de son Régiment relève



: « Tués : 10 ; Blessés : 25 ; Intoxiqués : 3 ; Disparus : 30 (en 7 jours) ; Malades : 2. Une fois de plus, le 42^e est en tête du dispositif ».

Jean-Charles LONGERE, également tisseur à Saint-Vincent-de-Reins, est de la Classe 1908. Sapeur-pompier volontaire comme son frère d'arme le sergent Marius BUTTY, Jean-Charles est soldat de 1^{ère}



classe au 274^e Régiment d'artillerie. Engagé sur le front d'Orient contre les Turcs, les Allemands et les Bulgares, il est déclaré « *décédé des suites de maladie contractée au service à l'armée d'orient (grippe)* » dans l'ambulance 6/17 à Monastir, en Serbie, le 20 octobre 1918. Sur le front occidental, il avait auparavant été blessé par « *plaie pénétrante de l'avant-bras gauche par éclat d'obus* », le 23 octobre 1916. La « *Grippe espagnole* » toucha près d'un milliard de malades dans le monde et provoqua le décès de 20 à 40 millions de personnes entre 1918 et 1919 dans le monde.

Le cas du capitaine henry PACORET de SAINT-BON, Comte de Saint-Bon, est quelque peu plus atypique, dans une commune rurale où la population est majoritairement paysanne et ouvrière.

Issu d'une famille d'aristocrates, cet officier professionnel de 44 ans est né le 27 janvier 1870 à Saint-Vincent-de-Reins. Son père, Albert PACORET de SAINT-BON, exerce alors la profession de Receveur des contributions. Capitaine au 225^e Régiment d'infanterie, il assure à lui seul, lors de la terrible Bataille de la Marne en septembre 1914, la défense d'un village contre des forces très supérieures. « *Mortellement blessé le 8 septembre à 4 heures du matin, a défendu à ses hommes de lui porter secours leur criant : N'approchez pas de moi, ne vous faites pas tuer pour me sauver.* ». Il sera promu Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.



Outre l'identification des Poilus morts au combat, la Commission souhaite préparer, dans le cadre du centenaire de l'armistice de 1918, une exposition publique et la publication d'une plaquette historique. Pour tout cela, groupe de recherches historiques lance un appel à la population. Si vous possédez des objets, des lettres, des carnets de combattants, des cartes postales, des photos, des témoignages familiaux ou des anecdotes sur les poilus saint-vincentais ou sur le quotidien du village entre 1914 et 1918, merci de prendre contact avec la Mairie de St Vincent qui fera suivre votre message.

Adresse électronique de la Commission du Centenaire : desangetdeboue@gmail.com

Rejoignez le Groupe Facebook de la Commission sur <https://www.facebook.com/profile.php?id=100004355537289>

Retrouvez vos ancêtres « Morts pour la France sur :

http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/arkotheque/client/mdh/base_morts_pour_la_france_premiere_guerre/

Lettre d'un POILU à sa Famille

(publiée avec l'autorisation de sa famille)

Le 3 Novembre 1918, Huit jours avant l'armistice cette lettre a été adressée à sa famille par MARIUS PHILIPPE, habitant Saint Vincent de Reins.

Le 28 Novembre 1918, suite à un courrier de sa mère, un religieux du service des ambulances mobiles annonce à la famille que PHILIPPE Marius est grièvement blessé à la tête.

Deux jours après, ils apprennent qu'il a été trépané.

Il est mort des suites de ses blessures dans la nuit du 04 au 05 Décembre 1918.

Chère mère et chères sœurs,

J'ai reçu votre lettre et qui m'a bien fait plaisir de voir que vous vous portez toutes bien et qu'elles sont guéries toutes les trois.

Quant à moi je vous dirais que je me porte toujours bien pour le moment.

J'ai reçu mon paquet que vous m'avez envoyé : rien ne manquait, les deux fromages, le saucisson... Rien ne manquait. J'ai reçu aussi les 5 francs que vous m'aviez mis dans ma lettre.

Je vous dirais que nous sommes toujours à la même place, mais je crois que ce ne sera pas pour bien plus longtemps ; à part si nous ne pouvons pas avancer. Mais je crois que ça ira bien car les boches en ont marre : ils viennent nous parler, ils disent qu'ils sont perdus maintenant, qu'il n'y en n'a pas pour bien plus longtemps.

Pour le moment, ils nous tirent par-dessus, ni nous non plus. Il n'y a rien que l'artillerie qui tape et encore ils font taire la leur quand ils peuvent. On leur dit : « rendez vous », ils disent qu'ils ne peuvent pas se rendre sans que nous attaquions.

Hélène me demande si j'ai besoin de tabac, je lui dirais que non, qu'elle le garde ; j'en n'ai 5 paquets d'avance alors vous voyez que je n'en ai pas besoin.

Rien d'autre à vous dire pour le moment que je me porte toujours bien et je pense que ma lettre vous trouvera toutes de même. Vous embrasserez bien ma filleule pour moi.

PHILIPPE Marius

Les Transports à Saint Vincent de Reins



Le département a mis en place un service de transport en commun par l'intermédiaire des **Cars du Rhône**.

Six arrêts desservent notre Commune :

- ✚ Les Filatures
- ✚ Le Pont de La Cote
- ✚ La Goutte
- ✚ Le Bourg
- ✚ La Casse Froide
- ✚ Magny

Les horaires sont affichés sur les panneaux des arrêts

Cars Scolaires

Depuis le dernier Printemps, il est possible de voyager avec les « **Cars Scolaires** » en les empruntant aux arrêts réguliers et en s'acquittant du titre de transport.

Cars à la demande



Pour « commander le passage d'un car,
Téléphoner au 0 800 869 869

Marché d'Amplepuis

Tous les Mardis un service de cars offre aux habitants de Saint-Vincent la Possibilité de se rendre au marché d'Amplepuis (*consulter en mairie les horaires*)

INFOS PRATIQUES

réalisation novembre 2014

Divers

	Téléphone	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	
Médecin Olivier LAPRAIS	04.74.89.60.44	9h à 12h et sur rendez-vous	9h à 12h et sur rendez-vous	sur rendez-vous	9h à 12h et sur rendez-vous	9h à 12h et sur rendez-vous	le matin sur RV		
Pharmacie LEMEUNIER	04.74.89.60.24	9h à 12h 14h30 à 19h30	9h à 12h 14h30 à 19h30	9h à 12h	9h à 12h 14h30 à 19h30	9h à 12h 14h30 à 19h30	9h à 12h	Pharmacie de Garde: 3237	
Infirmières: Céline CORGIER et Patricia FERNANDES	04.74.05.71.99	Sur Rendez-vous et à domicile							
POMPIERS et Services de Garde	Appel d'Urgence, faites le 18 (ou le 122) Alerte Frelons contacter par mail : amicalepompiersvincent@gmail.com								
Mairie	04.74.89.60.15	9h à 12h 14h30 à 17h30	9h à 12h 14h30 à 17h30	fermé	9h à 12h 14h30 à 17h30	9h à 12h 14h30 à 17h30	9h à 11h	fermé	
La Paroisse	En cas de décès, en dehors des heures d'ouverture de la Mairie, veuillez appeler le 06 77 91 99 66								
La Poste	04.74.89.66.85	14h30 à 17h	9h à 12h	fermé	9h à 12h	14h30 à 17h	9h à 12h		
Services de Cars	Cars du Rhône. 6 arrêts : Les Filatures - Le Pont de la Côte - La Goutte - Le Bourg - La Casse Froide - Magny - Il est possible, de monter dans les cars scolaires (aux arrêts officiels) *** Un Service de car pour le MARCHÉ D'AMPLEPUIS est disponible les Mardis *** Cars à la demande : Téléphonez au : 0 800 869 869								
Boulangerie	04.74.89.61.45	fermé	6h30 à 13h30 16h00 à 19h00	6h30 à 13h30 16h00 à 19h00	6h30 à 13h30 16h00 à 19h00	6h30 à 13h30 16h00 à 19h00	7h00 à 12h30 15h30 à 19h00	Dimanche 7h à 12h30	
Boucherie	04.74.63.38.65 06.87.26.72.97	fermé	6h00 à 12h30 fermé	6h00 à 12h30 fermé	6h00 à 12h30 16h00 à 19h30	6h00 à 12h30 16h00 à 19h30	6h00 à 12h30 16h00 à 19h30	8h00 à 12h30	
Epicerie	04.74.89.68.03	fermé	8h30 à 12h30 16h00 à 19h00	8h30 à 12h30 16h00 à 19h00	8h30 à 12h30 16h00 à 19h00	8h30 à 12h30 16h00 à 19h00	8h30 à 12h30 16h00 à 19h00	8h00 à 12h00	
Bar-Tabac-Press	04.74.89.63.90	6h00 à 13h00 16h30 à 20h00 (1)	6h00 à 13h00 16h30 à 20h00 (1)	6h00 à 13h00 fermé l'après midi	6h00 à 13h00 16h30 à 20h00 (1)	6h00 à 13h00 16h30 à 20h00 (1)	7h30 à 13h00 16h30 à 20h00 (1)	7h30 à 13h00 fermé l'après midi	
Coiffure	04.74.05.68.10	fermé	fermé	fermé	8h00 à 19h00	8h00 à 19h00	7h30 à 16h00	fermé	
Bar casse croute Filatures	04.74.89.68.98	7h00 à 19h30	7h00 à 19h30	7h00 à 19h30	7h00 à 19h30	7h00 à 19h30	7h00 à 13h00	8h00 à 13h30	
Pizzeria Domi (Magny)	04.74.89.62.24	fermé	fermé	18h30 à 20h00	18h30 à 20h00	18h30 à 20h00	18h30 à 20h00	fermé	
Bibliothèque Municipale	Téléphone pas de téléphone	Lundi fermé	Mardi fermé	Mercredi 16h00 à 18h00	Jeudi fermé	Vendredi fermé	Samedi 10h00 à 12h00	Dimanche 10h00 à 11h00	
Judo Club	Les cours ont lieu le mercredi de 17h à 18h, de 18h à 19h et de 19h à 20h30								
Club Informatique	06.10.77.89.73	17h30 à 19h30						des stages peuvent être réalisés les samedis, en fonction du nombre de candidats	
Gym		18h45 à 20h15							
Déchèterie de St Vincent		1 samedi sur 2 de 9h30 à 12h00 (voir journées en mairie)							
Déchèterie de Cours		8h00 à 12h00 13h30 à 17h30	fermé	8h00 à 12h00 13h30 à 17h30	13h30 à 17h30	13h30 à 17h30	8h00 à 12h00 13h30 à 17h30	fermé	

(1) en cas d'événements la fermeture sera reculée

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2015

18 janvier	Municipalité	Voeux du maire	11H30	Salle Polyvalente
23 janvier	Mme Chuzeville Danielle	Réunion publique	19H00	Salle Polyvalente
14 mars	OGEC Ecole Champagnat	Théâtre	20H30	Salle Polyvalente
18 avril	Comité des Fêtes	Rallye de charbonnière		Journée entière
18 avril	Boules des Filatures	Éliminatoires 3e et 4 e division	8H00	Boules des Filatures
25 avril	Judo Club	Concours de pétanque	14H00	Au Bourg
02 mai	Comité des Fêtes	Foire	JOURNEE	Village
15 mai	Boules des Filatures	Concours de boules	8H00	Boules des Filatures
du 14 au 17 mai	Amis du voyage	Voyage annuel		WEEK END
30 mai	Classes en "5"	Fête des classes	JOURNEE	Salle Polyvalente
20 juin	Ecole Champagnat	Fête de l'école	15H00	Salle polyvalente
04 et 05 juillet	Comité des Fêtes	Fête patronale		WEEK END
25 juillet	Boules des Filatures	Concours sociétaires et amis		Boules des Filatures
20 septembre (à confirmer)	Comité des Fêtes / Marcheurs	Marche pédestre des cèpes	8H00	Salle des associations
21 novembre	Classes en "6"	Soirée Beaujolaise	20H00	Salle Polyvalente
05 décembre	Sapeurs Pompiers	Sainte Barbe		Salle Polyvalente
12 ou 19 décembre	A.P.E.L Ecole Champagnat	Arbre et marché de Noël		Salle Polyvalente
13 décembre	Sapeurs Pompiers	Arbre de Noël		Salle Polyvalente